ST-MARTIN-DES-BESACES

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Mes Chers(es) Concitoyens(nes),
Mes Chers Amis,

Depuis 24 ans, le Conseil Communal, les Agents Communaux et moi-même, nous associons pour vous présenter nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité, sachant que depuis quelques années, les souhaits et les projets de chacun d'entre nous sont de plus en plus difficiles à réaliser , face à la conjoncture que nous traversons.

Cette année, Saint Martin des Besaces a réalisé des projets importants tel que la construction d'une nouvelle classe maternelle, le Groupes Scolaire « Le Petit Prince » compte un effectif de 262 élèves pour 12 maîtres.

L'extension et l'équipement de la salle Pierre Madelaine qui permettra de répondre à de nombreuses demandes de locations.

Le plus gros programme étant bien entendu , l'aménagement de la Place du Marché et de la section Sud de la Rue de l'Eglise, prévu et budgétisé depuis 2015 dans l'opération « Cœur de Bourg ».

Si ces travaux ont créé certaines divergences et alimenté les conversations, l'objectif prioritaire est de privilégier le commerce et d'obtenir un centre bourg attrayant pour les administrés, mais également pour les nombreux touristes et je reste persuadée que le résultat nous satisfera tous.

Je profite de ce message pour remercier le Comité des Fêtes, ses responsables et ses membres, pour le don fait à la Commune déléguée de Saint Martin des Besaces à savoir : un panneau d'information qui diffusera la vie culturelle et sociale de Saint Martin des Besaces mais aussi de Souleuvre en Bocage. Il est implanté sur le trottoir du Groupe Scolaire.

Je réitère mes remerciements et mes encouragements à tous les responsables bénévoles, à tous les acteurs des diverses associations qui s'investissent et donnent de leur temps pour faire vivre notre village.

Notre priorité, Conseillers Municipaux et Communaux reste le combat pour maintenir l'entité et la survie de chacun de nos villages historiques et pour y parvenir, il nous faut travailler et regarder dans la même direction.

N'oublions pas nos concitoyens qui vivent dans l'angoisse du lendemain, dans la maladie et pour lesquels les fêtes n'ont aucun sens, c'est à eux que j'adresse mes vœux de courage et d'espoir.

A vous tous, je renouvelle mes sentiments d'amitié, de respect et de dévouement.

Bonne Année à toutes et à tous
Votre Maire Délégué et son Conseil Communal
Colette LESOUEF

LES VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Communal vous invite chaleureusement à venir nombreux,
le vendredi 25 janvier 2019 à 20h30
à la Salle Gilbert FRANCOISE

Ensemble, nous partagerons la Galette des Rois et le verre de l'amitié.
Ne manquez pas ce moment d'échange et de convivialité.

MISE EN GARDE

Nombreux démarchages par téléphone, d'une société du Calvados, auprès des habitants des communes de la région. Les individus se présentent comme travaillant pour le Grenelle de l'environnement et précisent qu'ils sont mandatés par la mairie de leur domicile pour effectuer des contrôles portant sur l'isolation thermique de leur habitation. Ils se montrent très insistants afin d'obtenir un rendez-vous dans le but de refaire l'isolation complète de la maison.

Si vous êtes concernés par de tels agissements, informez la gendarmerie Tél 02.31.29.34.70.

La recrudescence des vols, des démarchages frauduleux par téléphone ou à domicile, des abus de confiance ne cessant d'augmenter.... SOYEZ VIGILANTS

ST-MARTIN-DES-BESACES

Informations diverses

Etat Civil

Naissances

FARCY Baptiste	10/01/2018
TARGOWSKI Leïa	16/01/2018
MARIE Emilie	10/02/2018
LEMARCHAND Djoey	14/02/2018
PAGNON Léna	18/02/2018
BEZIERS Ynes	25/02/2018
GUILBERT Tom	26/02/2018
ROGAM Mya	23/03/2018
SILVERT Eléanor	20/06/2018
LECONTE Mia	15/08/2018
LECHEVALIER Nolan	20/08/2018
DESHAYES Faustine	20/08/2018
AUFFRAY Gabriel	20/10/2018
METRO Allan	29/10/2018
MARIE Lola	06/11/2018
PENNERAS Giulio	26/11/2018
BERNIER ROBERGE Maël	28/11/2018

Mariages

SUZANNE Laurent et LETOURNEUR Françoise, 16 juin
PORET Maxime et LOUVEL Aurélie, le 23 juin
CADET Sébastien et VOISIN Stéphanie, le 30 juin
RIGOT Dominique et LEBAILLIF Emmanuelle, le 18 août
LANGRAND Alric et DOUBLET Anne-Sophie, le 29 septembre

Décès

Albert AUBEUF, le 10 janvier (VIRE-NORMANDIE)
Marin MARTIN, le 9 février (VIRE-NORMANDIE)
Bernardette CLOLéRY ep GUILLEMARD , le 3 février (CRETEIL)
Claude LEMONNIER , 25 février (VIRE-NORMANDIE)
Andrée BUSSON ép FRANCOIS, le 24 mars (SAINT-LO)
Monique PASQUET, le 21 avril (VIRE-NORMANDIE)
Gaston LOUIS, le 15 juin
Jean-Claude GUILLEMARD , le 14 octobre (Caen)
Marie LUCAS, le 13 octobre

Tarifs Locations Salles Communales

Vaisselle et charges comprises

Toute demande de réservation de salles communales fera l'objet d'une convention entre la commune et l'organisateur. Une attestation d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux, pendant la période de mise à disposition est demandée.

La réservation ne sera définitive qu'après remise d'un exemplaire de la convention signée et versement d'arrhes de 50% du montant de la location.

Désignation	Gymnase	Salle des Fêtes	Cantine	Salle Pierre Madelaine	Equipement de matériels pour particuliers
Vin d'honneur	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	Chaise 0.70€
Réunion Conférence Spectacle avec cuisine	30€ asso°	180€ cne 240€ Hcne 20€ asso°	130€ cne 150€ Hcne 20€ asso°	95€ cne 120€ Hcne	Petite table 1.00€ Grande table 1.70€
Réunion Conférence Spectacle sans cuisine	30 € asso°	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	Couvert 0.76€ Tasse, verre assiette 1.52€
Soirée dansante Loto ou belote		150€ cne 190€ Hcne 20€ asso°			Barrière 1.52€ Emplacement camion déballage 22€
1 journée repas	190€ cne 250€ Hcne 30€ asso°	190€ cne 250€ Hcne 20€ asso°	170€ cne 230€ Hcne 20€ asso°	130€ cne 180€ Hcne 20€ asso°	Benne au voyage 30€+ temps passé par l'employé
2 journées repas	240€ cne 290€ Hcne 60€ asso°	240€ cne 300€ Hcne 30€ asso°	220€ cne 280€ Hcne 30€ asso°	180€ cne 230€ Hcne 30€ asso°	Estrade 30€

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE

La mairie est ouverte au public :

- Mardi, Jeudi, Vendredi
- de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h30
- Mercredi fermé au public

mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr
Tel : 02 31.68.71.49

LA BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

Monique Caumont

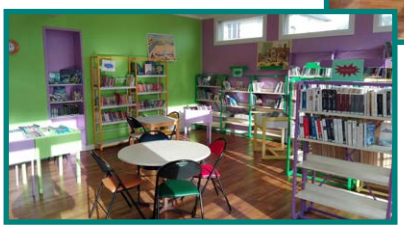

LES INCORRUPTIBLES
TOUS ENSEMBLE POUR LA LECTURE

ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Bény Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Bény Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

ST-MARTIN-DES-BESACES

Au Conseil communal

Modification d'emplacement réservé

La société SOCODN implantée dans la zone artisanale « Les Blanches Landes » sollicite l'acquisition du reste de la parcelle a ZH N°142
Lors de la publication de son P.L.U, la commune de Saint Martin des Besaces a réservé un emplacement pour une éventuelle future voirie, venant de la rue du Commandant Cousteau et traversant la dite parcelle pour desservir la zone artisanale.
Or, en cas d'acquisition, il est nécessaire d'envisager un autre tracé.
Le Conseil Communal charge le Maire-délégué de réfléchir à une autre solution.

Déclassement Parcelles

Suite au courrier de la Direction Interdépartementale des routes du 12 juin écoulé, le Conseil Communal après avoir étudié le dossier donne son accord pour le déclassement du domaine national des parcelles ci-dessous citées :

ZC3 –ZC11- ZC77- ZC30- ZH30 et ZH34

Elles seront reclassées dans le domaine communal avec transfert de propriété.

Attribution De Subventions

STOPPAGE	200 €
Les Donneurs de Sang	150€
AFN/AC	200€
ACCB	200€
Génériques	933.60€
Comité de Fêtes	1500€
Club du 3ème Ages	200€
Groupe Culturel	300€
Téléthon	100€
Course « La Besace Nature »	200€
Amicale des sapeurs- pompiers	300€

Environnement

Le Conseil Communal manifeste son inquiétude concernant le stockage de bois dans la cour des établissements COLIGNY sachant qu'à l'arrière de ses bâtiments sont également entreposés des amas de plastiques constituant un danger croissant.

En conséquence, Le Conseil Communal demande expressément à Madame le Maire Délégué de réitérer à Monsieur Le Maire de Souleuvre en Bocage, la nécessité d'agir rapidement auprès de la société COLIGNY.

Téléthon

Comme chaque année, le Conseil Communal s'engage à organiser une collation pour accueillir les CYCLOS de la Graverie qui sont passés le 8 décembre à Saint Martin des Besaces et fait une promesse de don de 100€

Commerce Ambulant

Madame le Maire Délégué a reçu un courrier d'un commerçant ambulant BOUCHER CHARCUTIER pour un emplacement sur le marché hebdomadaire du samedi matin, après débat, 10 voix sont pour le projet et deux contre.

Création d'accès sur voirie communale

Eric MARTIN présente une demande écrite pour créer un accès aux parcelles 320 et 321 lui appartenant.
Madame le Maire Délégué sollicite l'autorisation du Conseil Communal qui émet un avis favorable sous réserve que Mr Martin assume la maîtrise de l'intégralité des eaux pluviales provenant de sa propriété.

Création d'une crèche privée

Madame le Maire Délégué informe le Conseil Communal qu'elle a reçu, d'une personne privée, la demande d'autorisation d'ouvrir une crèche privée sur le territoire de Saint Martin des Besaces.
Après échange, le Conseil Communal émet un avis favorable et donne le droit d'exercer cette activité.

Départ Du Père Renouf

Le Conseil Communal, à l'unanimité, décide de remettre un cadeau pour le départ du Père RENOUF pour une somme d'environ 100€.

Projets d'investissement 2019 en voirie

- Une étude de coût pour la réfection et l'aménagement des trottoirs bordant la RD675 (traversée de Bourg) et de même pour la rue de la 11 DBB est en cours.
- Réalisation d'un parking bordant la rue Eugène Théodore face au City Stade et création de stationnements
- Il est urgent de faire des travaux sur Le Haut Moisson
- La Barretière
- Réfection de la cour de la mairie et création d'un parking en prolongement
- Tronçon rue Eugène Théodore (côté LECOT)
- Le Parc

Projets d'investissement 2019 sur les Bâtiments

Salle des fêtes

Bâtiment de stockage à l'arrière de la Salle des Fêtes ; aménagement d'un SAS côté latéral droit de la Salle des Fêtes ; Aménagement du terrain face à la Salle des Fêtes côté latéral droit (jeux pour enfants).
Les associations réclament depuis longtemps un bâtiment de stockage à la salle des Fêtes, le terrain ex l'HONNEN étant désormais acquis, le Conseil Communal souhaite redistribuer les pièces et profiter de l'aménagement pour rénover la cuisine dont le mobilier est vétuste en ouvrant des baies vitrées sur le côté latéral droit face au terrain prévu être aménagé en aire de jeux.
Pour ce faire, une esquisse du réaménagement sera proposée à Monsieur le Maire de Souleuvre en Bocage et sera réalisé par un comité de pilotage à savoir :

- Eric MARTIN
- Noël GRAVEY
- Sandrine AVERTON
- Colette LESOUEF
- Michel LETOURNEUR

Ce dossier sera transmis au plus tôt (voir validé par Souleuvre) avant de déposer un Permis de construire.

Presbytère de La Ferrière au Doyen : Plomberie, électricité, isolation
Après réflexion, le Conseil Communal propose de transférer la ligne budgétaire de 20000 euros inscrite au Budget 2018 pour la Halle de la Gare sur le programme travaux du Presbytère sachant que les devis établis correspondent au montant inscrit.

Entretien de l'église de Saint Martin des Besaces : présence de fissures sur les voûtes et travaux de peinture pour entretien

Église de la Ferrière au Doyen : Remastiquage des vitraux

Lavoir : Projet d'aménagement paysager

Mairie : Scellement des marches du perron

ST-MARTIN-DES-BESACES

Groupe Scolaire De Saint Martin Des Besaces « Le Petit Prince »

Après un thème consacré à l'alimentation en 2017-2018, au menu de cette nouvelle année scolaire nous évoquerons une ouverture de classe, de nouveaux aménagements dans les locaux ainsi que des dispositifs expérimentaux sur l'école, et enfin un thème autour du verbe « s'exprimer ».

Avec un effectif total de 260 élèves en début d'année, l'école (ré)ouvre une onzième classe et continue à faire le yoyo entre ouverture et fermeture (avec une forte probabilité de fermer à nouveau l'année prochaine). En attendant, cela permet à l'école d'avoir une moyenne de 25 élèves par classe en maternelle et 23 en élémentaire, ce qui représente un net confort par rapport à l'année passée (surtout en maternelle où il y avait 27 élèves en moyenne par classe).

Ce confort en termes d'effectifs est à coupler avec une amélioration des conditions de travail en termes de locaux : une quatrième classe maternelle a été aménagée à la place du préau et un nouveau préau construit dans la cour. Quant à l'élémentaire elle n'est pas en reste avec le rez-de-chaussée réaménagé afin de palier à un niveau sonore important : les plafonds ont ainsi été abaissés et le sol en parquet recouvert d'un isolant phonique.
L'école a également été dotée par la direction académique de deux dispositifs expérimentaux :
*un enseignant, le lundi et mardi, faisant office de plus de maîtres que de classes auprès des CE1 et des CE2 ; ce qui permet d'être à deux enseignants en classe en co-intervention ou bien de se partager une classe pour travailler en effectifs plus restreints et en ciblant un (ou des) objectif(s) spécifique(s), notamment la compréhension écrite.
*un enseignant à plein temps pour viser 100% de réussite en CP. Ce professeur intervenant exclusivement auprès des CP, afin de dédoubler les effectifs et donc de multiplier les temps de travail à 12 élèves maximum.
Seules trois écoles dans la circonscription de Vire disposent de cette combinaison Plus de maîtres que de classes et 100% réussite CP, le directeur académique ayant ciblé deux écoles rurales et une école urbaine en fonction d'indicateurs fournies par l'INSEE.
Pour les enseignants, toutes ces actions - ouverture, dispositifs à expérimenter et volonté communale d'amélioration des locaux - sont des leviers importants pour aider à mieux appréhender la diversité de nos élèves, à la fois d'un point de vue pédagogique (le travail scolaire) mais aussi éducatif (la vie en collectivité).

Enfin, comme chaque année, l'école s'est choisi un thème à décliner au fil des mois. Après plusieurs hésitations, les actions porteront autour du verbe «s'exprimer », un choix large qui permet d'aborder de nombreux sujets : la voix, les langues étrangères, la poésie, le théâtre, la peinture, etc.

Avec le soutien de la mairie et de l'APE, des sorties et des intervenants sont ainsi prévus au fil des mois :
*se déplacer dans une salle de théâtre pour voir un spectacle (que ce soit à Vire, Ifs, Caen ou Mondeville).
*participer à un projet autour du théâtre, en langue étrangère pour les plus grands, autour du kamishibaï pour les maternelles, et avec l'équipe du Préau à Vire pour le cycle 2.
*d'autres actions, diverses et variées, seront menées tout au long de l'année, ponctuellement ou régulièrement : correspondances, comptines en langue des signes, expression corporelle en EPS, etc.

Pour conclure cet article, comme les précédentes années une grande fête de l'école début juin clôturera ce thème avec :
*le matin un spectacle déguisé des enfants de maternelle, encadrés par les CM2
*l'après-midi des chants, danses et scénettes par les élèves d'élémentaire.
*et tout au long de la journée, une exposition des travaux plastiques et exposés réalisés sur le thème « s'exprimer ».
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

ST-MARTIN-DES-BESACES

Anciens combattants AFN

19 Mars - St Martin Des Besaces

Comité local FNACA
de St Martin des Besaces

Compte rendu photos
des cérémonies du souvenir 2018

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

8 Mai - Sainte Marie Laumont

11 Novembre Le Beny Bocage

ST-MARTIN-DES-BESACES

Les Associations

Le Groupe Culturel Besacais

Le Groupe Culturel Besaçais regroupe différentes activités :

- La Zumba tous les lundis
- Différents ateliers tous les mardis « Couture, Scrapbooking et le tricot »

Si vous êtes intéressé par ces différentes activités, vous pouvez vous renseigner en écrivant :

Asso.besacaise@orange.fr

Je remercie les bénévoles qui animent les différents ateliers et répondent toujours présents.

Bonnes fêtes de fin d'année

La Présidente Liliane LEMARCHAND

Zumba

Club des amis du 3ème âge

Notre Club compte 60 adhérents et se retrouve tous les 15 jours (jeudi après-midi) divers jeux sont proposés : belote, scrabble, rummikub.

Au cours de l'année 2018 ont eu lieu les manifestations suivantes :

Galette des rois, après-midi crêpes,

Juin : voyage à Dinan et croisière sur la Rance

Septembre : repas choucroute

Décembre : repas de Noël des adhérents

Le Club accueille toute personne qui souhaite participer à ses activités et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

La Présidente, Huguette HEBERT

Associations des donneurs de Sang Besaçais

L'association remercie chaleureusement tous les donneurs de sang bénévoles.

Rappelons que les besoins sont croissants et l'E.F.S a toujours besoin de sang, nos collectes sont importantes.

Nous vous remercions pour votre mobilisation et afin de poursuivre dans cette voie, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Dons de nos collectes, une collation vous est offerte par l'E.F.S, elle est préparée par les membres du bureau

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

Dates de collectes pour 2018 à la salle des fêtes « Gilbert Françoise », les mercredis de 16h30 à 19h30 : 30 janvier, 22 mai, 21 août et 13 novembre 2019

Comité des Fêtes

Chers Amis,
En 2018, le Comité des Fêtes a organisé cinq manifestations : trois lotos, l'apéro concert et pour terminer le marché de Noël avec 24 exposants. Une exposition de belle qualité.
Toutes furent un succès.
En 2019, nous allons reconduire le même programme un événement en plus, nous recevrons Johnny Rock, le sosie de Johnny Hallyday, cette soirée se déroulera au Gymnase - le 1er juin 2019.
Après concertation, le Comité des Fêtes a décidé d'offrir un panneau numérique sur le territoire de la commune, le panneau va permettre à chaque association de faire passer des informations, il suffira d'apporter son texte à la mairie ce qui permettra d'avoir une bonne diffusion des activités proposées dans la commune.
Il ne faudra pas hésiter à faire la démarche auprès de la secrétaire de Mairie

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année 2019

La Présidente
Eliane FRANCOISE

L'Association ADMR se trouve « 10A, rue de la Mairie ».
A partir du 1er janvier, le bureau sera ouvert au public tous les matins de 9h00 à 12h00 excepté le mercredi et le samedi.
Quel service peut apporter l'A.D.M.R ? la réponse est la suivante :

1-Aide à la personne
2-Garde d'enfants
3-Ménage

Le service est très important sur le territoire, il permet de venir en aide aux personnes en difficulté en perte d'autonomie, il permet également de garder ces personnes le plus longtemps possible à leur domicile.
Nous intervenons dans les communes suivantes : Saint Martin des Besaces, Saint Ouen des Besaces, Saint Denis Maisoncelles, Le Tourneur, Montbertrand, Campeaux, Bures les Monts, Malloué, La Ferrière Harang.
Les autres communes de Souleuvre en Bocage sont gérées par l'association de Le Bény Bocage.
Je tiens à remercier l'assistante administrative, les bénévoles qui chaque mois se rendent au domicile de chaque bénévole.

L'association ADMR

A.C.C.B

Les membres du bureau ainsi que moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Le président
Mr OLIVIER

ST-MARTIN-DES-BESACES

MANIFESTATIONS

Calendrier prévisionnel des manifestations de l'année 2019 - sous réserve d'imprévu

JANVIER		
Vendredi 25	Municipalité	Vœux du Maire- Salle Gilbert Françoise
Mercredi 30 janvier	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
FEVRIER		
Vendredi 8	Jumelage	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 9	AFN	Projection Film –Salle G. Françoise
Dimanche 10	AFN	Projection Film –Salle G. Françoise
Samedi 16	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
MARS		
Dimanche 17 mars	AFN	Commémoration – salle G.Françoise
Samedi 23 mars	Comité des Fêtes	Loto- Salle Gilbert Françoise
Samedi 30 mars	APE	Repas -Gymnase
AVRIL		
Samedi 6	Jumelage	Repas– Salle G. Françoise
MAI		
Mercredi 8 mai	Amicale des Pompiers	Vide-grenier
Mercredi 22	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Dimanche 26	Municipalité	Elections européennes - Salle G. Francoise
Dimanche 26	ACCB	Repas – Gymnase
JUIN		
Samedi 1er	Comité des Fêtes	Spectacle - Salle G. Francoise
Samedi 15	APE	Fête de l'école –Gymnase
JUILLET		
Samedi 6	ACCB	BAL TRAP
Dimanche 7	ACCB	BAL TRAP
Samedi 13	Comité des Fêtes	Apéro concert
Samedi 27 Dimanche 28	Association du Musée / Cne de Souleuvre en Bocage	Journée du Musée - Stade de Foot 70ème anniversaire -Salle G. Francoise
AOUT		
Mercredi 21	Don du Sang	Collecte -Salle Gilbert Françoise
Samedi 31	Jumelage	Les Anglais –Salle P Madelaine
SEPTEMBRE		
Dimanche 1er	Jumelage	Les Anglais –Salle P Madelaine
Vendredi 6	ACCB	Assemblée Générale –Salle P.Madelaine
Dimanche 8	Club des Amis	Repas -Salle G. Françoise
Vendredi 13	APE	Assemblée Générale –Salle associations
Dimanche 14	Groupe Culturel	Journée du Patrimoine - salle G.Françoise
Dimanche 15	Groupe Culturel	Journée du Patrimoine - salle G.Françoise
Samedi 21	Comité des Fêtes	Loto – Salle G. Françoise
OCTOBRE		
Samedi 12	Amicale des Pompiers	Loto – Gymnase
Dimanche 13	Amicale des Pompiers	Loto – Gymnase
Dimanche 20	Municipalité	Repas des Seniors -salle G.Françoise
NOVEMBRE		
Vendredi 8	AFN	Assemblée Générale – Salle G. Françoise
Dimanche 17	Jumelage	Matinée Tripes –Salle G. Françoise
Mercredi 13	Don du Sang	Collecte – Salle G. Françoise
Samedi 23 Dimanche 24	Comité des Fêtes	Marché de Noël–Salle G. Françoise Salle P. Madelaine
DECEMBRE		
Mercredi 11	Club des Amis	Repas – Salle P..Madelaine

ST-MARTIN-DES-BESACES

Cinéma

Calendrier prévisionnel des séances du 1er semestre 2019

11 janvier Grand Public	20h45
1er février Grand Public	20h45
15 février Jeune public	17h00
15 février Grand Public	20h45
8 mars Grand public	20h45
29 mars Grand public	20h45
19 avril Jeune public	17h00
19 avril Grand public	20h45
3 mai Grand public	20h45
17 mai Grand public	20h45
7 juin Grand public	20h45
14 juin Grand public	20h45

Retrouvez la programmation
sur www.souleuvreenbocage.fr

St-Martin-des-Besaces

ST-MARTIN-DES-BESACES

Environnement

Le compostage

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche.

Pourquoi ?

Pour vous, cette pratique produit **un excellent compost** qui fertilise le jardin. Le compost peut aussi être utilisé en paillage pour protéger le sol du gel et éviter la pousse des mauvaises herbes. **Il permet aussi de réduire son sac d'ordres ménagères de plus de 40 kg chaque année !**

Quoi ?

On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte...

Comment ?

Il suffit de bien **équilibrer** ses déchets (matières sèches, comme les feuilles morte, et matières humides) et de **remuer** de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un engrais riche.

Où ?

Le composteur doit se situer à proximité de la cuisine, sur une zone plutôt ensoleillée et ventilée, à même le sol.

VOTRE COMPOSTEUR

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur :

- **Composteur en bois de 300 litres (participation de 15 euros)**

Pour acquérir un composteur, vous pouvez réserver par téléphone au 02 31 51 69 60 ou sur la rubrique « Compostage » du site www.seroc-bayeux.fr .

Le coût de nos emballages

1 tonne de sélectif rapporte 82,5 €

1 tonne d'ordures ménagères coûte 91 €

* Coût de traitement des déchets 2017